

République Française  
 Département : CANTAL  
 Arrondissement : Aurillac  
**POLMINHAC - Commune**

Séance du jeudi 09 avril 2026

Délibération N° DE\_013\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 02/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de Evelyne DELANOUE.

Présents : Evelyne DELANOUE, ALAIN BROUSSE, Martine BORDAS, Raphaël MOREAU, MARTINE BERGAUD, Laurent USSE, Amélie LEGOUFFE, Paul VALENTIN, Marie Dominique PHILIPPE, CHRISTOPHE BORNES, DIDIER TOMA, Sylvie TOURDE, Gil VERGNE, Virginie TABEL

Représentés : ADELINE GUYON représentée par ALAIN BROUSSE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine BORDAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DE CANTAL INGENIERIE ET TERRITOIRES**

La collectivité adhère à l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoires », chargée d'apporter aux collectivités territoriales qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Le périmètre d'intervention de Cantal Ingénierie & Territoires est:

- L'assistance juridique et administrative, avec la réalisation de missions de conseil dans les domaines administratif et juridique liés à la gestion locale avec, le cas échéant, une assistance à la rédaction de pièces et documents ou la fourniture de modèles, des conseils méthodologiques (type de procédure à suivre par exemple...), des analyses juridiques, l'accès à un service de veille juridique,
- L'accompagnement à la gestion des données dont la prestation « Mise en conformité au RGPD » et la mise à disposition d'un délégué à la Protection des Données personnelles – DPO et la prestation d'archivage itinérant.
- L'accompagnement de projets et l'aide à la programmation.

Dans le domaine technique :

- des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le numérique (systèmes d'information, infrastructures numériques, E-services, dématérialisation, développement du numérique dans les écoles),

- un rôle de conseil et d'accompagnement en phase diagnostic des projets relatifs à la

voirie et aux réseaux divers, aux ouvrages d'art, à l'eau et à l'assainissement, à l'aménagement d'espaces publics et au patrimoine bâti,

- des prestations (Recherches de fuites AEP, passages caméra pour les drains AEP, sectorisations,...),
- des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le domaine de la voirie et des réseaux divers, des ouvrages d'art et en matière d'eau et d'assainissement,
- des missions de maîtrise d'œuvre uniquement dans le domaine de la voirie et des réseaux divers et des ouvrages d'art.

Les conditions tarifaires sont indiquées dans les statuts et le règlement intérieur de CIT.

Suite aux élections municipales de mars 2026 et l'installation du conseil, il convient de désigner un représentant de la commune pour siéger aux instances décisionnelles de l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoires ». La collectivité dispose d'un siège au sein de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 5 des statuts : "Siègent seuls avec voix délibérative au sein des organes délibérants de l'Agence, les Conseillers départementaux pour le Département, les Maires ou leur représentant pour les Communes, les Présidents ou leur représentant pour les Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux et les Organismes Publics de Coopération Locale."

Un élu exerçant plusieurs fonctions ci-avant ne peut siéger qu'à un seul titre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après appel à candidature et après le vote de l'assemblée :

-DESIGNE **M. Raphaël MOREAU** pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence départementale

-CHARGE Mme la Maire de toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Evelyne DELANOUE  
Président de séance

Martine BORDAS  
Secrétaire de séance

